



Colocation solidaire: Vivre une aventure citoyenne et humaine.

Soutenir à l'insertion des mineurs étrangers non accompagnés (MNA) dans le cadre d'un service civique volontaire et d'une colocation.

Le concept innovant et la mission

La mission consiste à conjuguer à la fois votre logement et un accompagnement de jeunes étrangers.

En lien avec les équipes éducatives, votre mission aura pour vocation :

- D'aider aux démarches administratives des MNA afin qu'ils reprennent confiance en eux et qu'ils puissent dépasser rapidement leurs difficultés sociales (ouverture des droits, inscription mission locale, établissements de formation etc..).
- D'assurer le soutien scolaire des jeunes et l'accompagnement à l'utilisation des outils numériques.
- De mettre en œuvre sur les périodes d'inactivités une prise en charge des MNA sur des activités de découvertes des métiers avec des partenaires ou en interne (fermes, ACI bâtiment, ressourcerie etc..)
- De participer avec les MNA à des initiatives culturelles, associatives et de formations organisées par l'association ou autres.

Le contexte

Vous êtes convaincu que la jeunesse représente une grande richesse et vous souhaitez vous investir dans un projet innovant. Rejoignez Espoir CFDJ, acteur résolu de la protection de l'enfance et de l'économie sociale et solidaire.

Le Dispositif d'accueil de Mineurs et Majeurs non accompagnés de l'association Espoir CFDJ, reçoit des jeunes principalement d'origines d'Afrique de l'ouest francophones. Au vu des âges d'arrivée sur le territoire (entre 15 et 17 ans), nos services ne disposent que de quelques années pour les amener à la maîtrise de compétences professionnelles permettant leur recrutement et une réelle autonomie.

L'inclusion scolaire de ces jeunes est enjeu essentiel à leur insertion future. Leurs premiers pas doivent être sérieusement accompagnés par des cours mais également par des actions collectives de loisirs, culturelles, sportives visant à appréhender les relations de groupes et la culture du pays d'accueil. A noter, qu'une grande majorité des MNA suivent rapidement une formation en apprentissage.

La structure



Espoir CFDJ est une association reconnue d'utilité publique par décret du 27 janvier 1923, elle a pour objectif d'être au service de jeunes et de familles en grande difficulté mais aussi de majeurs défavorisés, rejetés, exclus à travers la prise en charge en internat ou hébergement spécialisé, en milieu ouvert, en ferme pédagogique, en placement familial, en prévention spécialisée, en accueil de jour et en médecine préventive.

<http://espoir-cfdj.fr>

Indemnisation

Le volontaire en Service civique reçoit une indemnité mensuelle de 573 euros net par mois pour une mission de 26h/semaine mais l'hébergement en "colocation solidaire" l'indemnité mensuelle sera de 465 euros net par mois. Aucun loyer et aucune charge ne vous sera demandés et vous disposerez d'une chambre individuelle. La durée de la mission peut s'étaler sur 6/8/10 ou 12 mois.

Le service civil volontaire (SCV) ne concerne que les jeunes de 16 à 25 ans, quelque soit le type de volontariat dans lequel ils sont engagés.

Espoir CFDJ ne recherche pas un profil en particulier, mais des personnes dynamiques, polyvalentes, autonomes et avec force de proposition.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Au sein de l'Association Espoir CFDJ, la diversité est un atout essentiel. Nous nous engageons à fournir des chances égales à tous les jeunes, indépendamment des différences culturelles et individuelles.

Où ? Ile de France

Quand ? Dès que possible.

Quel domaine ? Solidarité

Combien de postes disponibles ? 40

Quel organisme ? Association Espoir CFDJ

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ? Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? Non

Candidature à envoyer à: missionscv@espoir-cfdj.fr